

Le mot du Maire

Valigny, «Village d'Avenir 2026 » !

Vous avez accordé votre confiance à notre nouvelle équipe municipale et nous sommes pleinement engagés à tenir nos promesses. Pour ce mandat 2026-2032, nous menons une stratégie réaliste, pensée pour vous. Grâce à des finances communales saines, nous abordons nos projets avec sérénité et le soutien de nos partenaires, avec un cap clair : dynamiser notre économie locale et valoriser notre patrimoine naturel.

Notre détermination porte d'ores et déjà ses fruits : Valigny est la seule commune de l'Allier retenue dans le cadre du dispositif « Village d'Avenir 2026 », porté par Monsieur le Préfet de l'Allier et piloté par Monsieur le Sous-Préfet de Montluçon.

Notre commune devient également un terrain d'expérimentation dans le cadre du Laboratoire de la Ruralité initié par la Préfecture de l'Allier afin d'évaluer des solutions concrètes pour la ruralité d'aujourd'hui et de demain !

Grâce à ces labels, Valigny bénéficie dès aujourd'hui d'un accompagnement sur mesure par les experts de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) et du CEREMA, un centre technique dédié à l'aménagement du territoire

Pour en savoir plus sur ce dispositif, nous vous invitons à venir rencontrer la cheffe de projet désignée par la Préfecture de l'Allier, qui sera spécialement présente à notre Fête Patronale du dimanche 13 septembre.

Vous aurez également l'occasion de partager vos idées pour l'avenir de Valigny, à l'occasion des ateliers de travail (« hackathon») qui se tiendront dans le courant du mois d'octobre prochain.

Dans le même temps, nous continuons à travailler activement au développement et à la préservation des patrimoines naturel, culturel et immobilier de Valigny, pour continuer à faire de notre village bourbonnais un territoire solidaire, accueillant et tourné vers l'avenir.

Merci à toutes et tous pour votre implication !

Marie Millerat-Daldin



De gauche à droite : Alain Becquart, Marie Millerat-Daldin, Franck Deuss, Josette Chambrault, Matthieu Lebrun, Lauriane Lhermitte, Éric Landi, Sophie Perrot, Dominique Govignon, Julie Colin, Bernard Chorgnon

Infos Municipales

Horaires d'ouverture de la Mairie au public :
Mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h.

Horaires d'ouverture de l'agence postale

Du mardi au vendredi de 9h à 12h et samedi de 9h30 à 12h
Ces heures d'ouverture peuvent être modifiées lors des congés du personnel communal.

Pour rencontrer le Maire et les adjoints, merci de prendre RDV auprès du secrétariat au 04 70 66 60 77 ou par mail : mairie@valigny.fr

Maire : Marie Millerat-Daldin, 1er Adjoint : Alain Becquart,
2ème adjoint : Josette Chambrault, 3ème Adjoint : Franck Deuss
Secrétaire de mairie : Claudine Duplaix, Agente postale : Carole Laurent

Agents techniques communaux : Nelson Amiset, Béatrice Govignon

Les projets et réalisations

Redonner un élan commercial à notre centre-bourg

les démarches ont été engagées avec l'appui de l'Établissement Public Foncier (EPF) en vue de l'acquisition stratégique d'un ensemble immobilier en centre bourg et de la création de plusieurs commerces essentiels (boulangerie-pâtisserie, restauration rapide, épicerie). La création d'un garage coopératif, destiné à l'entretien mécanique courant (auto/moto/motoculture) est également à l'étude.

Ce projet permettra également d'accroître le parc immobilier locatif de la commune et de proposer des logements de qualité au cœur de Valigny.

Valoriser le patrimoine de Valigny



Le récent ravalement de façade de l'Eglise, et la magnifique restauration de la statue classée de Sainte Marguerite par Mme Elodie BEAUBIER Restauratrice d'œuvres sculptées polychromes à Ainay le Château, illustrent l'attention que nous continuerons de porter à la préservation de notre patrimoine communal.

C'est dans le même esprit que sera bientôt lancée, avec l'appui du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de l'Allier et le support de pépiniéristes locaux, une initiative citoyenne pour la végétalisation et le fleurissement du bourg.



Valigny retrouve ses couleurs



Le tableau « Vue de Valigny » réalisé par A.S. Berthelot en 1942 a retrouvé la fraîcheur de ses couleurs et les détails rendus invisibles au fil des années d'exposition un peu oubliée, grâce au travail de Madame Sandra de WALDNER, restauratrice-conservatrice de tableaux et d'objets d'art polychromes. Cette œuvre a trouvé sa place dans la salle du Conseil de la Mairie !

Quel avenir pour les locaux de notre école communale ?



« Valigny, les Grandes Vacances », expo photos souvenirs-le 03/07/2026 : dernier jour de classe à l'école de Valigny

Par décision de la direction académique de l'Allier, les classes de notre RPI seront regroupées sur la commune de Couleuvre dès la rentrée de septembre 2026. Les locaux de l'école de Valigny seront donc vacants, mais la municipalité reste pleinement mobilisée aux côtés des familles :

Des services maintenus sur place

À la demande de votre Maire, le confort des enfants et des parents reste la priorité. Vous continuerez de bénéficier sur Valigny :

- Du transport scolaire : départ à 8h45 et retour à 16h30.
- De la garderie périscolaire : assurée dans les locaux de notre école, de 7h30 à 8h45 et de 16h30 à 18h.

De nouveaux projets en cours d'étude

Vos élus étudient activement des opportunités pour redonner une nouvelle vie aux bâtiments de notre école. Plusieurs pistes sont à l'étude, parmi lesquels la création d'une micro-crèche ou l'accueil d'un établissement privé d'enseignement.

Des discussions sont notamment engagées avec la direction de L'École de Pia, qui s'intéresse au cadre remarquable de Valigny et à la proximité de la forêt de Tronçais pour ouvrir son deuxième établissement (après celui de Prémilhat) et y proposer un enseignement bilingue français-anglais.

Afin de mesurer l'intérêt de ce projet d'école bilingue pour nos habitants et les communes voisines, un questionnaire vous sera prochainement proposé par la responsable de l'Ecole de Pia.

En attendant, vous pouvez découvrir la pédagogie proposée sur le site : ecole-de-pia.fr

Environnement

Un nouvel avenir pour l'ancienne carrière du Plaid

Le Conservatoire d'Espaces Naturels de l'Allier (CEN Allier) lance dès cet automne un grand projet de restauration écologique sur le site de l'ancienne carrière du Plaid.

Un trésor de biodiversité à préserver:

Né de l'ancien Causse berrichon, ce site aux dalles rocheuses fissurées abrite un patrimoine naturel exceptionnel : plus de 273 espèces végétales, dont 8 sont menacées en Auvergne. On y trouve notamment la Cardoncelle molle, une plante très rare qui ne compte que deux stations dans toute la région.



Ces pelouses sèches constituent de véritables refuges climatiques pour la faune et la flore, et un site d'intérêt scientifique dans le contexte du changement climatique.

Des travaux dès octobre:

Sélectionné et financé par le Fonds MAIF pour le Vivant et le Fonds Nature 2050, le chantier d'octobre vise à redonner au site son aspect d'origine, avec :

- le broyage forestier et un décapage superficiel du sol pour favoriser le retour des espèces pionnières, zones hachurées sur le plan ;
- la conservation des grands arbres déjà présents.



À terme, la valorisation de cet espace remarquable, proche du tracé de la future Voie Verte, renforcera l'attractivité touristique du patrimoine naturel de Valigny.

Valoriser la voie historique de Vézelay à Saint-Jacques de Compostelle

Différentes démarches sont envisagées pour promouvoir l'accueil des randonneurs et des pèlerins qui empruntent la Voie de Vézelay sur les Chemins de St-Jacques.

Projet Véloroute – Voie Verte : La forêt de Tronçais, forêt d'exception®, à portée de pédale !

C'est un projet d'envergure et une formidable nouvelle pour l'attractivité de notre village : la création de la future Véloroute – Voie Verte de la Forêt de Tronçais, qui reliera Meaulne à Valigny pour rejoindre ensuite le canal de Berry !

Porté par le Conseil départemental de l'Allier en collaboration technique étroite avec l'ONF, ce projet est suivi avec une grande attention par la municipalité. Cette Voie Verte traversera le cœur de notre massif forestier pour promouvoir le vélo-tourisme et les randonnées en pleine nature.

Un aménagement concerté et respectueux du milieu:

Pour concilier accueil des visiteurs et exploitation forestière, les équipes travaillent en lien étroit avec tous les partenaires du Comité de Pilotage (élus, Office de Tourisme, associations et usagers).

Le calendrier prévisionnel des travaux:

- 2026: Études techniques et environnementales.
- 1^{er} semestre 2027 : Dépôt du dossier d'autorisation administrative et instruction.
- 2^e semestre 2027 : Début des travaux d'aménagement.
- 2028 – 2029 : Achèvement du chantier et ouverture de la Voie Verte.

Un beau projet qui renforcera le rayonnement de notre territoire et offrira un nouveau cadre d'évasion.

Destruction de nids de Frelons asiatiques

Lors de sa séance du 27 juillet, le conseil municipal a décidé la participation financière de la commune à hauteur de 50€ pour la destruction d'un nid de frelons asiatiques effectuée par un professionnel qualifié.



Il suffit pour cela de présenter auprès de notre secrétaire de mairie une facture acquittée et un justificatif de domicile sur la commune

Protéger notre cadre de vie

Capitaliser sur nos atouts, c'est aussi savoir les défendre. Vos élus ont réaffirmé à l'unanimité leur opposition ferme au projet éolien SEPALE/CORFOU EOLE (toujours en instruction). Préserver notre biodiversité et notre identité rurale reste notre priorité absolue.

Autres brèves

Registre communal des personnes vulnérables

Si vous êtes isolé, de santé fragile ou si vous avez connaissance de proches ou voisins en situation de vulnérabilité, contactez la mairie pour une inscription sur le registre des personnes vulnérables. Les membres du Centre Communal d'Action Sociale portent une attention particulière aux personnes inscrites.

Etang de Goule - Information du Conseil Départemental du Cher

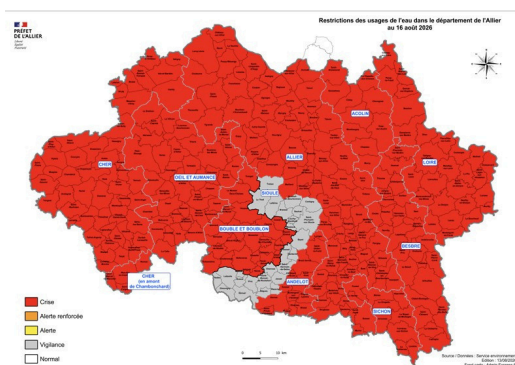
Dans le cadre des travaux de modernisation du barrage de Goule nécessitant un abaissement du plan d'eau retenu par le barrage, la vanne va être manipulée à partir du lundi 24 août dans la matinée. Cette manipulation augmentera le débit minimum relâché actuellement de 30L/s à environ 250L/s pour la durée nécessaire de l'abaissement du plan d'eau permettant de réaliser les travaux sur la vanne de fond, c'est-à-dire plusieurs semaines.

Risque incendie feux de forêt et espaces naturels

Il est rappelé que tout feu est strictement interdit sur la commune (sauf certains professionnels sous conditions). Les propriétaires sont tenus d'entretenir leurs terrains à titre préventif (arrêté municipal du 13 mars 2025)

Sécheresse

Arrêté Préfectoral 2043/2026 : Valigny est en zone de crise, comme la majeure partie du département. L'usage de l'eau est fortement limité.



Valigny en fête !

Les 12 et 13 septembre prochains, Valigny vous invite à venir à la fête au village.

Les associations de la commune, les commerçants et la municipalité s'associent pour concocter un ensemble de manifestations à partager :

- Samedi : Gospel en l'église et cabaret à l'espace socioculturel
- Dimanche : brocante, expos, marché de producteurs, véhicules anciens, danse country et CHASSE au TRESOR pour les plus jeunes organisée par notre coiffeuse et les jeunes de la commune

Sans oublier de quoi se sustenter au Relais de la Forêt ou sur les stands des Berges de l'Auron

Pour plus de détails, consultez l'affiche jointe

Sécheresse : retrait-gonflement des argiles

Si vous constatez des fissures sur les murs de votre maison, tournez-vous vers votre assureur au plus vite pour déclarer le sinistre.

Il est également conseillé d'adresser un courrier à la mairie pour signaler les fissures.

La commune établira un dossier de demande de reconnaissance de catastrophe naturelle, dans le cas où un nombre significatif de sinistres lui sont signalés.

Fibre

Le déploiement de la fibre est toujours en cours et nous avons bon espoir que le réseau soit opérationnel d'ici la fin de l'année.



Comité de rédaction :
Marie MILLERAT-DALDIN
Matthieu LEBRUN